



libres ensemble

Madame Johanna ROLLAND
Présidente de Nantes Métropole
Métropole de Nantes
44923 NANTES CEDEX 9

Nantes, le 25 août 2015

Objet : Prévoyance,
contrat Collecteam/Humanis

Madame la Présidente,

Depuis le 1^{er} janvier 2013, parmi les dix-neuf entités qui se sont regroupées dans une convention de mandat portée par Nantes Métropole, les agents de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole bénéficient d'un contrat de prévoyance, dans le cadre d'une convention de participation passée auprès de Collecteam-Humanis.

Nous entrons dans les derniers mois de la période de taux bloqués (trois ans).

Nous souhaitons que soit organisée rapidement une rencontre pour faire le point sur cette convention.

En effet, il est nécessaire que soit présenté rapidement aux organisations syndicales qui ont été associées à la procédure de consultation et aux auditions et qui se sont prononcées en CTP du 16 octobre 2012, un bilan démographique et un bilan des prestations, permettant notamment de mettre en évidence le rapport « prestations/cotisations », mais aussi l'évolution des adhésions/radiations depuis 2013.

Par ailleurs, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que les agents adhérents n'ont jamais reçu de notice d'explication -pourtant obligatoire- depuis le démarrage du contrat et ne connaissent par conséquent pas dans le détail les prestations auxquelles ils peuvent prétendre. Cet important retard est totalement incompréhensible, et l'Unsa demande que tout soit entrepris pour l'obtention de cette notice. Il faudra par ailleurs organiser sa remise.

Dans l'attente,

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de notre considération distinguée.

La Secrétaire Générale
Unsa Nantes Métropole
Sophie Huneau

La Secrétaire Générale
Unsa Ville de Nantes
Catherine Fardeau